

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE

COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE
MEMBRES
EN EXERCICE : 34

L'an deux mille vingt deux, le treize décembre à 18H30.

NOMBRE DE
MEMBRES
PRÉSENTS : 30

Le Conseil municipal de la commune de GARDANNE s'est réuni Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER Maire,

Etaient présents :

NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMÉS : 34

Mesdames et Messieurs

DATE DE LA
CONVOCATION :
07/12/2022

Hervé GRANIER Maire, Antonio MUJICA Adjoint, Sandrine ZUNINO Adjointe, Alain GIUSTI Adjoint, Arnaud MAZILLE Adjoint, Pascal NALIN Adjoint, Valérie SANNA Adjointe, Jean-François GARCIA Adjoint, Danielle CHABAUD Conseillère, Gérard GIORDANO Conseiller, Kuidier DIF Conseiller, Michel MARASTONI Conseiller, Corinne D'ONORIO DI MEO Conseillère, Claude DUPIN Conseiller, Kamel BELARBI Conseiller, Magali SCHELLES Conseillère, Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère, Sylvia POLLET Conseillère, Claude JORDA Conseiller, Samia GAMECHE Conseillère, Johanne GUIDINI-SOUCHE Conseillère, Pamela PONSART Conseillère, Jimmy BESSAIIH Conseiller, Jean-Marc LA PIANA Conseiller, Marie-Christine RICHARD Conseillère, Guy PORCEDO Conseiller, Patricia SPREA Conseillère, Laurent DESHAIES Conseiller, Bruno PRIOURET Conseiller, Kafia BENSADI Conseillère

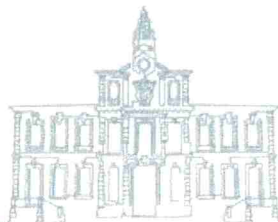
DELIBÉRATION
DEL_2022_132

Procurations étaient données à :

Valérie SANNA Adjointe par Fouzia BOUKERCHE Adjointe
Sophie CUCCHI-GILAS Conseillère par Noura ARAB Adjointe
Alain GIUSTI Adjoint par Valérie FERRARINI Conseillère
Arnaud MAZILLE Adjoint par Vincent BOUTEILLE Conseiller

Secrétaire de Séance : MAZILLE Arnaud Adjoint

**OBJET : NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES
CONSEILS D'ÉCOLES - DÉLIBÉRATION ABROGEANT LA DÉLIBÉRATION N° 26
DU 29 SEPTEMBRE 2020**



Commune de Gardanne

Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_132

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22,

De nouvelles élections municipales s'étant déroulées le dimanche 28 juin 2020, il y a eu lieu de procéder au renouvellement des représentants de la Commune au sein des Conseils d'Ecoles.

Considérant qu'à l'issue de ce renouvellement, Madame Immordino avait été nommée membre titulaire sur l'école maternelle des Aires et Madame Bensadi membre suppléante sur l'école primaire Albert Bayet.

Considérant que suite à la démission du Conseil municipal de Madame Immordino et au retrait du groupe de la majorité de Madame Bensadi, il est nécessaire de procéder à leur remplacement.

Où l'exposé des motifs rapporté par Monsieur Hervé GRANIER
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

Article 1 :

De nommer les représentants du Conseil municipal aux Conseils d'Ecoles comme ci-dessous :

GROUPE SCOLAIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT
A. BAYET	M. MUJICA	Mme POLLET
MATERNELLE VELINE	Mme BOUKERCHE	Mme CUCCHI
J. PREVERT	Mme SCELLES	M. MUJICA
MATERNELLE BEAUSOLEIL	M. MAZILLE	Mme ZUNINO
L. AUBRAC	M. DUPIN	Mme FERRARINI
MATERNELLE FONTVENELLE	Mme D'ONORIO	M. DUPIN
P. CEZANNE	M. GIORDANO	M MARASTONI
F. MISTRAL	M. MARASTONI	Mme SANNA
MATERNELLE TERRILS BLEUS	Mme SANNA	M. GIORDANO
G. BRASSENS	Mme ARAB	M. BOUTEILLE
MATERNELLE DES AIRES	Mme CUCCHI-GILAS	Mme CHABAUD
CHATEAU PITY	Mme ARAB	M. GARCIA
MATERNELLE E. TRIOLET	M. NALIN	M. DIF

Article 2 :

La présente délibération abroge la délibération n° 26 du 29 septembre 2020 portant nomination des représentants de la Commune au sein des Conseils d'Ecoles.

Article 3 :

La présente délibération peut faire l'objet d'une action en annulation totale ou partielle conformément à la règle de droit commun.

ADOPTÉE à la majorité des suffrages exprimés

Par 23 voix pour

Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Fouzia BOUKERCHE, Pascal NALIN, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuidér DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Valérie FERRARINI, Kamel BELARBI, Magali SCHELES, Sophie CUCCHI-GILAS, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Bruno PRIOURET

Commune de Gardanne

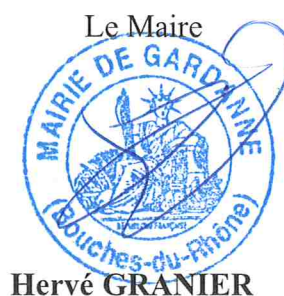
Conseil Municipal du 13 décembre 2022

Délibération DEL_2022_132

Par 11 voix en abstention

Claude JORDA, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIH, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Guy PORCEDO, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Kafia BENSADI

Fait à Gardanne, le 20 décembre 2022



Hervé GRANIER

Transmis en sous-préf

et affiché le : 20 DEC. 2022